

ANNEXE DÉLIBÉRATION DU 21 et 22 AVRIL 2021

Compte rendu des indemnités compensatrices consécutives à des sinistres
 en application de la délégation octroyée au président par la délibération du 28 avril 2015

Période du 9 février 2021 au 8 mars 2021

Organismes Payeurs	Contrat d'assurance : type de sinistre	Date de Sinistre	Objet	Montant TTC	Observations
SMACL Virement	Domage aux biens	06/08/2018	Dégât des eaux au logement de fonction du collège Jean de Prades de Castelsarrasin	457,04 €	Solde
SMACL Virement	Domage aux biens	13/12/2019	Tempête	724,80 €	Solde

TOTAL (tous budgets confondus)	1 181,84 €
Budgets annexes	0,00 €
TOTAL SERVICE 30008	1 181,84 €